

témoin pendant cette épouvantable épidémie !—Un fait digne de remarque, c'est que l'épidémie n'a sévi, pendant quatre longs mois, que dans le village, c'est-à-dire à la source même du mal. On n'avait pas voulu écouter mes conseils et ceux de la science, et la mort avait fait de nombreuses victimes parmi notre population. On avait prétendu que les charniers n'offriraient aucun danger, pourvu que les cercueils fussent faits en métal. L'expérience prouva malheureusement qu'on était dans l'erreur. La science démontre que tout cercueil, qu'il soit fait en fonte, en plomb ou de tout autre métal, finit toujours par *souffler* et qu'il laisse échapper des miasmes ou des microbes qui renferment les germes de nombreuses maladies.

C'est en prenant les mesures que suggère la science ; c'est en augmentant l'épaisseur de la maçonnerie qui renferme les cercueils ; c'est en éloignant les cimetières des centres habités, qu'on parviendra à prévenir la propagation des maladies contagieuses ou épidémiques. Suivons donc l'exemple de Memphis ou d'autres villes des États-Unis où la fièvre jaune exerçait tant de ravages, il y a quelques années. On constate que ce fléau va toujours en diminuant et qu'il disparaît graduellement, parce qu'on a eu recours aux moyens que nous procure la science hygiénique pour protéger la santé publique.

Pendant de longues années, les sociétés médicales les plus savantes de l'Europe ont cherché à connaître la cause des terribles ravages causés par le choléra asiatique, et l'on a finalement constaté que le fléau, qui commençait toujours à sévir dans le delta du Gange, était dû au mode que les Hindous avaient adopté pour se débarrasser de leurs morts.

Ainsi, dans l'Indoustan, on n'enterrait pas les cadavres, comme la chose se pratique dans les autres pays ; on les jetait dans le Gange, parce que c'était un fleuve sacré dont les eaux avaient le pouvoir de laver les péchés. Qu'arrivait il alors ? C'est que lorsque le Gange baissait considérablement de niveau, les cadavres venaient s'amonceler sur les bancs de sable du delta, restaient exposés à la voirie, se décomposaient avant d'être charroyés à la mer et exhalaient des germes pernicieux que le vent disséminait dans toute l'Inde. Voilà pourquoi nous voyions apparaître, dans l'Asie, l'épidémie du choléra tous les quinze ou vingt ans. Naturellement on a amélioré ce mode primitif d'inhumer les cadavres ; les épidémies sont devenues moins fréquentes, mais tout de même le danger n'est pas encore complètement disparu.

Au nom du bureau d'hygiène, je prie cette honorable Chambre de vouloir adopter cette mesure, afin de protéger davantage la santé publique. Après les raisons que je viens d'apporter à l'appui de ma thèse, j'ai l'espoir que le projet de loi ne rencontrera aucune opposition de la part de mes honorables collègues.